

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 20 avril 2015, à 19:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance d'ajournement du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Senécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Marco Poulin et Jérôme Bélanger formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Étaient absents : Messieurs Xavier Bouhy et Gino Vachon.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

103-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que l'ordre du jour de
la présente session soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ

104-2015

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2014 -
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que le rapport financier
de l'année 2014, de la Municipalité de
Saint-Victor, représentant des recettes de
4 045 423 \$, des dépenses de 4 199 763 \$
pour un déficit de 154 340 \$ soit adopté.
Cedit déficit sera absorbé par le surplus
non affecté.

ADOPTÉ

105-2015

**NOMINATION DU VÉRIFICATEUR DES LIVRES DE
L'ANNÉE 2015 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-
VICTOR**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de nommer la firme de
comptables Blanchette Vachon et Ass., 10665
1^e Avenue, bureau 300 à Saint-Georges, comme
vérificateur des livres de la Municipalité
de Saint-Victor pour l'année 2015.

ADOPTÉ

106-2015

DEMANDE C.P.T.A.Q. - MONSIEUR GÉRALD PARÉ

ATTENDU la demande de Monsieur Gérald Paré,
750 Rang 3 Sud, pour avoir l'autorisation
pour une construction d'une résidence
unifamiliale.

ATTENDU que le Maire et les conseillers(ères) ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la présente demande est conforme en tous points avec les règlements de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande dans le dossier de Monsieur Gérald Paré et achemine le dossier à la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec.

ADOPTÉ

107-2015

NOMINATION D'UN ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES (RQF)

Considérant l'impact de toutes décisions et de tous les projets du Conseil sur la qualité de vie des familles.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité désigne Monsieur Xavier Bouhy responsable des questions familiales (RQF), que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes les questions familiales, d'assurer la présidence du comité de renouvellement de la PFM et d'assurer, au nom du Conseil, le bon cheminement du suivi de la politique familiale.

ADOPTÉ

108-2015

LA DÉSIGNATION D'UN ÉLU SPÉCIFIQUE AU POSTE DE RQF

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité désigne

Monsieur Xavier Bouhy à titre de représentant des questions familiales, que cette personne assure un lien avec la communauté sur toutes questions familiales, qu'elle ait la responsabilité du comité de la PFM et qu'elle assure, au nom du Conseil, le bon cheminement du suivi de la politique familiale.

ADOPTÉ

109-2015

LE COMITÉ PFM (POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALITÉ)

Considérant la volonté de la Municipalité de mettre à jour la politique familiale pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles selon les étapes de la vie familiale;

Considérant que la Municipalité est en période de révision de la politique familiale;

Considérant que le cheminement de la PFM nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique familiale;

Considérant que la PFM est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la Municipalité;

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor procède à la création d'un comité PFM sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales.

Le comité de la PFM aura pour mandat :

- D'assurer la mise à jour de la PFM;
- De proposer un projet de politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au Conseil municipal;
- D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM;

- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la Municipalité à intégrer le principe pensé et agir famille;
- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles dans tout le processus de décisions, quel que soit le champ d'intervention.

ADOPTÉ

110-2015

ADOPTION D'UN BUDGET POUR LA PRODUCTION DE LA PFM

Considérant que la Municipalité a été approuvée dans sa demande de financement au programme de mise à jour de la politique familiale et qu'elle s'est vu attribuer un montant de 2500\$ pour la réalisation de la mise à jour;

Proposé par Madame Louise Senécal,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor réalisera le renouvellement de la politique familiale sous la coordination de la MRC Robert-Cliche avec un budget de 2 500 \$ qui sera réparti sur 8 mois et que Jessica Boutin soit désignée pour la coordination du projet.

ADOPTÉ

111-2015

IDENTIFICATION D'UN ÉCHÉANCIER ET DES PRINCIPALES ÉTAPES DE RÉALISATION DE LA POLITIQUE

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil que la politique familiale et son plan d'action soient élaborés dans un délai de 8 mois. Durant ce délai, le comité de la PFM voit à la réflexion, consultation, rédaction, diffusion et promotion de la politique.

ADOPTÉ

112-2015

APPUI PROJET - PACTE RURAL

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor appuie le projet présenté par Madame
Kathleen Veilleux au Pacte Rural pour un écran
numérique qui sera installé au centre du
village.

ADOPTÉ

113-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la séance
d'ajournement soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECRÉTAIRE-RÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER